Journal municipal
d'information
Novembre 2014
n° 197

LE MANDRÉEN

TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

DOMAINE DE L'ERMITAGE

Edito

Nous voici en automne, et la rentrée est déjà un lointain souvenir. Nos écoliers ont adopté sans souci les nouveaux rythmes scolaires qui, à Saint-Mandrier, ont démarré sans encombre. Je remercie l'ensemble des organisateurs, élus et personnel territorial, ainsi que les animateurs, qu'ils soient bénévoles ou membres d'associations, de permettre à nos enfants de goûter à une large palette d'activités auxquelles ils participent avec enthousiasme et bonne humeur.

De façon plus terre à terre, d'autres chantiers avancent, même s'ils ne se voient pas et malgré des contraintes financières difficiles.

Les travaux de l'Ermitage seront bientôt terminés et le domaine sera prochainement inauguré.
La réalisation de l'esplanade, dite parking du Canon, va débuter. Les travaux qui vont durer plusieurs mois réclament de la part des riverains et utilisateurs du parking patience et civisme. Nous leur demandons d'ores et déjà de nous excuser pour tous les désagréments causés.
Le poste de police municipale du Pin Rolland est opérationnel et il sera inauguré le 14 novembre prochain en présence des élus et des associations du Pin Rolland.
Le projet du nouveau restaurant scolaire situé chemin des Aubépines est finalisé et le permis de construire va être déposé.
Enfin, la poursuite de la couverture vidéo-protection est à l'étude et de nouvelles caméras de surveillance pourront être bientôt installées.

Les travaux envisagés et la mise en chantier de certains projets nécessiteront du temps pour leur achèvement mais notre détermination et notre volonté pour améliorer la vie dans notre commune restent intactes.

Gilles VINCENT,
Maire,
Conseiller Général

Le MANDREEN
Journal Municipal d'Information
Disponible sur www.ville-saintmandrier.fr

Directeur de la Publication : Gilles VINCENT
Directeur de la Rédaction : Michel MARIN
Rédaction, création graphique,
mise en page : Service Vie de la Cité
Crédit photos : Patrick LECONTE
Service Vie de la Cité
Imprimerie Joubert - 06517 CARROS

Sommaire

Page 2	EDITO - Agenda
Page 3-4	Actualités Municipales
Page 5	Environnement
Page 6	Libre Expression
Page 6-7	Jeunesse - Sports - Associations
Page 8	Culture-Associations

Vous venez de vous établir à Saint-Mandrier ?
Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis au Cabinet du Maire.

Agenda

NOVEMBRE

Le 1er	**Cérémonie de la Toussaint,** 10 h 30, office religieux, 11h45, cérémonie au cimetière des Pins
Le 2	**Vide grenier** du Village
Le 8	**"Sur les traces de Marcel Pagnol"** film vidéo de Ken Nicolas, présenté par les Racines Mandréennes - à 15 h, théâtre Marc Baron - Entrée 8 €
Le 9	**Fête des Forces armées Italiennes**, 10 h 30 au cimetière Franco-Italien
Le 10	**Don du Sang**, de 8 h à 12 h 30, salle des Fêtes Marc Baron
Le 11	**Commémoration de l'armistice de 1918**, 10 h, office religieux, 10 h 50, cérémonie au monument aux morts
Le 17	**Atlas de la Biodiversité communale de Saint-Mandrier** 18 h 45, théâtre Marc Baron - Entrée libre
Le 22	**Concert de la Sainte Cécile** « Maria Moréno Quartet », 20 h 45, théâtre Marc Baron - Entrée libre
Le 23	**Course Nature «La 83430»** - 6 ou 16 km - Départ 10 h, pl. des Résistants
Le 23	**Théâtre au Profit d'Handi Pitchoun** « Faux départ » par le Théâtre Sud Varois, 17 h, théâtre Marc Baron - Entrée 10 €
29 & 30	**Foire de Noël** organisée par l'Association Festive de la Presqu'île, salles Myrte et Arbouses
Le 29	**Loto** organisé par le Don du Sang bénévole, 15 h, salle des Fêtes
Le 30	**Loto** organisé par le Club de Modélisme, 15 h, salle des Fêtes

Nos joies, nos peines

NAISSANCES

GUERIN Lola	24/09/2014
SOUBRIER ESPANA Marie-Belhem	06/10/2014

MARIAGE

Bernadette DESSAUT – Emile OLIVIER	25/10/2014

DECES

VAUTRIN Epouse RIVA-ROVEDA Renée	27/08/2014	74 ans
MASSON Jean-Claude	30/09/2014	78 ans
COSTA Veuve BERGASSOLI Mireille	30/09/2014	74 ans
DEFROYENNE Pierre	01/10/2014	73 ans
RUPP Veuve HURREAU Thérèse	01/10/2014	91 ans
ANGST Epouse VOGIN Marie-Anne	02/10/2014	66 ans
KERBÉRÉNÈS Epouse GUIDA Yvette	04/10/2014	85 ans
MARTINEZ Epouse MAURO Sylvie	08/10/2014	86 ans
PARISOT Emile	19/10/2014	92 ans
POULAIN Veuve BOTTAI Muriel	20/10/2014	96 ans
GUDIN Jacqueline	21/10/2014	92 ans

INFO→ ÉNERGIE

L'ÉCOGESTE DU MOIS

J'apporte mes déchets radiographiques à la déchetterie :
Les radiographies médicales sont considérées comme des déchets dangereux, car elles contiennent notamment des sels d'argent et des matières plastiques. Apportez vos vieilles radiographies à la déchetterie. Les sels d'argent et le plastique pourront être récupérés afin d'être recyclés. Vous pouvez également vous renseigner auprès de votre cabinet de radiologie, certains reprennent les radiographies.
Une radiographie argentique mettra plus de 300 ans à se dégrader.

Permanence communale
Elle est assurée 7j/7, de 18 h à 8 h par un agent de la police municipale au 06.75.56.02.17.
L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

LES BRÈVES DU CONSEIL

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance le 29 septembre 2014.
Toutes les réunions du Conseil, annoncées par voie d'affichage et par voie de presse, sont ouvertes au public ; celui-ci ne peut troubler l'ordre public et le déroulement des débats par ses interventions.

Les principales questions débattues portent sur les points suivants :

- Modification du règlement intérieur des garderies périscolaires.
- Remise gracieuse de motopompes par le Conseil Général.
- Demande de fonds de concours à TPM pour la 2ème tranche des travaux de réhabilitation du domaine de l'Ermitage.
- Fixation du coût horaire des études surveillées à 1,70 € / heure.
- Présentation du rapport annuel d'activité et de développement durable du SITTOMAT.
- Transfert de la compétence Maintenance Éclairage Public au SYMIELEC VAR.
- Versement d'une subvention exceptionnelle à l'Amicale des Anciens Élèves des Écoles de Mécaniciens et Énergie de la Flotte (AMEF).
- Versement d'une subvention exceptionnelle à l'Amicale des Nageurs de Combat.
- Versement d'une subvention exceptionnelle au Judo Aïkido Club de Saint-Mandrier.
- Délibération déclarant d'intérêt général le projet de protection et d'exploitation du puits de Verlaque.
- Cession à titre gratuit de parcelles de terrain en vue de l'élargissement du Chemin des Roses.
- Modification du POS : ouverture à l'urbanisation du site de la Marinière (hébergement touristique et équipements de loisirs).
- Choix de l'attributaire du marché relatif aux travaux de réhabilitation des ouvrages de protection maritime et du parking du Canon.
- Avenants aux marchés de travaux de réhabilitation du domaine de l'Ermitage.

Sur 20 délibérations donnant lieu à vote, 14 ont été votées à l'unanimité, 5 avec 4 abstentions et 1 avec 1 contre et 3 abstentions.
Un compte-rendu analytique de chaque séance du Conseil Municipal est affiché sur le tableau devant la Mairie sous huitaine et peut être consulté sur place par l'ensemble des citoyens, ainsi que tout rapport et compte-rendu.

Michel MARIN
Adjoint au Maire

CONCERT DE LA SAINTE CÉCILE

Samedi 22 novembre 2014, à 20 h 30, Théâtre Marc Baron

A l'occasion de la Sainte Cécile, le service Culturel organise un concert exceptionnel avec la grande chanteuse Maria Moreno et son Quartet.
Avec sa voix de Soprano, Maria Moreno défend avec conviction et vérité, son univers musical mêlé de mystère et de poésie, mélange de Jazz, musiques latines et blues...
Entrée libre.

Françoise MONTAGNE
Adjointe au Maire chargée de la Culture

VIE PATRIOTIQUE

Vendredi 5 décembre 2014
Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie

11 h 20 : Rassemblement des participants devant la stèle du quai Kennedy
11 h 30 : Cérémonie et dépôt d'une gerbe
11 h 45 : Cérémonie et dépôt d'une gerbe au monument aux morts, place du 11 novembre

Mandréennes et Mandréens nous vous attendons nombreux pour partager ces moments d'hommage et de recueillement.

Jean KUHLMANN
Conseiller municipal
Délégué aux associations et cérémonies patriotiques

BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

La municipalité poursuit l'aide au permis de conduire, initiée en 2008, pour les jeunes Mandréens de 16 à 25 ans.
L'aide au permis est plafonnée à 475 € (soit 50 % du devis de 20 h de conduite et des leçons de code).
La date de la fin de session est le 30 novembre.
Le Bureau Municipal pour l'Emploi (entre la Mairie et le poste de Police Municipale) détermine si la demande peut être faite auprès de TPM ou de la Mairie. Les dossiers sont alors à retirer au service Vie de la Cité.
La réponse à la demande vous est donnée après réunion de la commission municipale jeunesse.

Catherine DEFAUX
Adjointe au Maire chargée de la Jeunesse, de la Santé publique et de l'Environnement

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Monsieur Jean-Claude PONCHARD, conciliateur de justice, nouvellement nommé sur notre commune, vous recevra le mercredi matin jusqu'à la fin de l'année civile, sur rendez-vous, de 9 heures à midi au Bureau Municipal de l'Emploi.
La prise de rendez-vous se fera à l'accueil de la Mairie ou en téléphonant au 04 94 11 51 60.

UN GIRATOIRE ATTENDU

Bonne nouvelle pour les automobilistes qui désespéraient de voir un giratoire à l'intersection de la route CD18 et des routes CD2018 et accès Lazaret.

Cet aménagement routier est le fruit d'une large concertation entre le Conseil Général du Var, la commune de Saint-Mandrier et l'agglomération TPM.
Dans ses opérations de voirie, le CG83 a inséré dans ses plannings cette réalisation consistant en la création d'un giratoire sur ce carrefour souvent décrié par les automobilistes.
A ce jour, les travaux sont pratiquement terminés, le CG 83 a financé entièrement l'opération de réalisation dont le coût de 500 000 € HT comprend le giratoire mais également le reprofilage des voies, des trottoirs neufs avec aménagement paysager, le remplacement des îlots, des terre-pleins (central et latéraux) ainsi que la mise en place d'une signalisation verticale adaptée au giratoire.

La commune a profité de ces travaux pour conforter le circuit d'alimentation d'eau potable de cette zone.

Après plusieurs semaines de test et d'utilisation, nous pouvons dire que ce giratoire assure parfaitement sa fonction (en respectant naturellement le Code de la Route), reste pour la commune à finaliser son embellissement.

Gérard HOEHN
Adjoint au Maire chargé de l'Aménagement du territoire

LES TRAVAUX DU PARKING DU CANON

Après de longues discussions entre la Commune, les autorités militaires et les responsables du Bureau Environnement marin de la DDTM, l'esplanade dite parking du Canon va enfin rentrer dans sa phase de réalisation.

Nous rappelons que l'aménagement urbain du secteur du Canon, prolongement du centre ville mais aussi, point de vue admirable de la rade de Toulon, a fait l'objet de toutes les attentions par la commune.

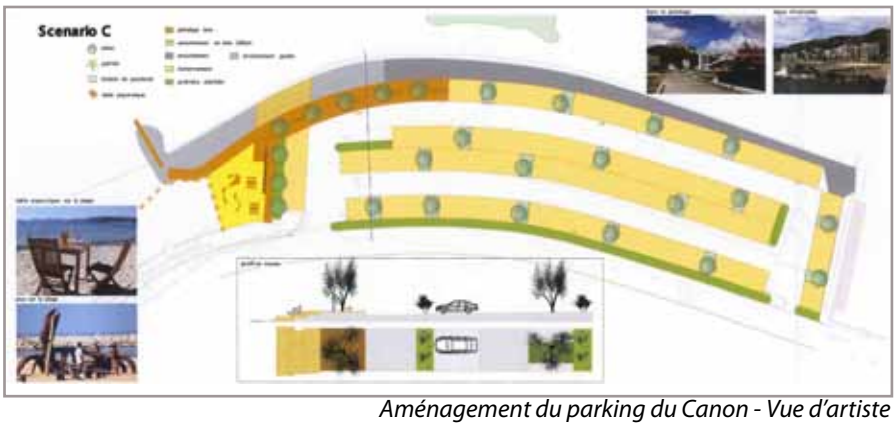

Aménagement du parking du Canon - Vue d'artiste

Les objectifs que nous nous sommes fixés pour ce nouveau projet sont :

- Avoir une vision complète de la réfection de l'esplanade mais aussi et surtout du renforcement des enrochements de protection du parking vis-à-vis de la mer.
- Parking paysager et promenade urbaine.
- Prolongation de la promenade littorale après la plage, jusqu'à la limite de l'école de plongée.
- Réfection du mobilier urbain.
- Réaménagement des places de parking.
- Conservation de la gratuité du parking.
- Sécurisation entre le plan d'eau militaire et le parking.

Nous avons mandaté la société CREOCEAN comme maître d'œuvre, et le groupe GUINTOLI/SADE pour la réalisation des travaux.

Les travaux, d'un coût prévisionnel de 400 000 €, commenceront le lundi 3 novembre 2014 avec une prévision d'achèvement au 3 avril 2015.
Pendant cette période, le parking du Canon sera entièrement fermé à la circulation et au stationnement.
Nous demandons à tous les utilisateurs de ce parking de prendre leurs dispositions et leur mal en patience, pour garer leurs véhicules sur les autres places de stationnement de la commune et en particulier, sur le parking du stade, éclairé et télé-surveillé.
Merci à tous de votre compréhension.

Gérard HOEHN
Adjoint au Maire chargé
de l'Aménagement du territoire

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PORTANT SUR LES MODIFICATIONS DU POS n° 6 ET n° 7

Les enquêtes publiques relatives à la modification du POS n° 6 pour permettre l'ouverture à l'urbanisation de la zone NA1 dite de la Marinière dans le quartier du Pin Rolland et à la modification du POS n° 7 pour permettre la création d'un emplacement réservé le long du littoral dans le secteur du Lazaret afin de permettre la création d'une piste cyclable, se dérouleront du mercredi 19 novembre au vendredi 19 décembre 2014 inclus au Service Urbanisme de la Mairie - Rue Anatole France, tous les jours, sauf samedis et dimanches, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Le commissaire enquêteur recueillera les observations du public au Service Urbanisme de la Mairie :

Modification n° 6 :
Mercredi 19 novembre 2014 de 9 h 30 à 12 h
Samedi 29 novembre 2014 de 10 h 30 à 12 h 30
Jeudi 4 décembre 2014 de 9 h 30 à 12 h
Mercredi 10 décembre 2014 de 13 h 30 à 16 h 30
Vendredi 19 décembre 2014 de 9 h 30 à 12 h

Modification n° 7 :
Mercredi 19 novembre 2014 de 13 h 30 à 16 h 30
Samedi 29 novembre 2014 de 8 h 30 à 10 h 30
Jeudi 4 décembre 2014 de 13 h 30 à 16 h 30
Mercredi 10 décembre 2014 de 9 h 30 à 12 h
Vendredi 19 décembre 2014 de 13 h 30 à 16 h 30

Ou par mail à l'adresse suivante : mod6-mod7@ville-saintmandrier.fr

Les pièces du dossier sont également consultables sur le site internet de la Ville www.ville-saintmandrier.fr – rubrique urbanisme.

Michel MARIN, Adjoint au Maire chargé de l'Urbanisme

REPRISE DE « MARCHONS VERS L'ÉCOLE »

Les Pédibus au village et au Pin Rolland reprendront mardi 18 novembre avec les horaires et les itinéraires affichés dans les panneaux à l'entrée des deux écoles primaires de la Commune.
Cette opération que l'APE pilote depuis 2003 grâce à ses bénévoles et au soutien de la Commune et des enseignants, permet aux enfants d'acquérir l'habitude de marcher plutôt que celle de prendre la voiture pour des itinéraires courts. **C'est aussi bien une action pour l'environnement que pour la santé des participants, leur hygiène de vie**. Elle combine l'apprentissage de la sécurité routière et le bonheur de partager un moment convivial avec des adultes accompagnateurs et des camarades de classe.
A l'heure des grandes marches pour le climat de par le monde, les écoliers Mandréens sont invités à agir au quotidien pour améliorer la qualité de leur cadre de vie et changer les comportements !

Pour plus d'informations :
www.ape83430.fr rubrique
« Marchons vers l'école »
ou contact@ape83430.fr

LES PARCOURS PEDIBUS -

Dans le cadre du Plan de Déplacement Doux, la municipalité confirme son soutien dans l'action "Marchons vers l'école".
La direction des établissements valide cette démarche et des accompagnateurs bénévoles animeront l'action de Pédibus tous les mardis matins pour certains parcours et un mardi par mois pour d'autres.
La fréquence des parcours est limitée par le nombre des accompagnateurs disponibles.
Si le matin, marcher vous plait, vous pouvez contacter Mme Bares (contact@ape83430.fr) afin de compléter l'équipe dynamique encadrante, équipée cette année par le Vival du Pin Rolland.

Catherine DEFAUX
Adjointe au Maire chargée de la Jeunesse, de la Santé publique
et de l'Environnement

: " Santez–vous bien à Saint Mandrier sur Mer "

LES MACRO-DÉCHETS DES PLAGES

La campagne été 2014 "Civisme et environnement littoral" initiée par la commune et l'association Aladin (association humanitaire et d'entraide) a permis, en 4 interventions distinctes au cours de l'été, du 2 juillet au 13 août, le nettoyage de 59 sacs de 110 litres de macro déchets sur les différentes plages de commune.

La commune remercie tous les Mandréens, qui, au cours de leurs promenades sur les plages, les sentiers forestiers et dans la pinède Sainte Asile, contribuent au quotidien, par leur ramassage spontanné aux côtés de notre personnel municipal, à conserver la qualité de notre environnement.

BIODIVERSITÉ : ATLAS DES OISEAUX DE LA COMMUNE

Avec la ligue protectrice des oiseaux LPO, la commission environnement programme un ABC de biodiversité par les Mandréens. Une réunion d'information sur la mise en place de la technique est prévue le lundi 17 novembre 18 h 45 au Théâtre Marc Baron. Le recensement des espèces se fera en deux phases. Une semaine au mois de février (oiseaux sédentaires) et une semaine au mois de mai (oiseaux migrateurs), selon des zonages présélectionnés sur la commune.
N'hésitez pas à venir écouter si vous avez une âme de chercheur d'oiseaux.

Catherine DEFAUX
Adjointe au Maire chargée de la Jeunesse,
de la Santé publique et de l'Environnement

LA MALADIE À VIRUS EBOLA

La France n'est pas, fin octobre, en situation d'épidémie. Les cas se situent en Afrique de l'ouest essentiellement (Guinée, Libéria, Sierra Leone, Nigéria) bien que quelques cas aient été détectés hors Afrique.
La transmission inter-humaine par voie aérienne n'a jamais été documentée. Elle se fait par :

- Contact direct avec le sang ou les fluides biologiques (larmes, salive, sueur, selles, lait maternelle, vomis, sperme) .
- Exposition directe à des objets souillés (aiguilles usagées).

La période d'incubation en moyenne de 8 jours (2 à 21 jours) n'est pas contagieuse. Seules les personnes qui présentent les symptômes le sont.
Ces symptômes se caractérisent par l'apparition brutale de fièvre élevée (+38°), de courbatures, de maux de tête et de fatigue avec, 3 jours après, des troubles digestifs, (diarrhée, vomissement), des éruptions cutanées et de la conjonctivite. Puis, suivent des signes neurologiques (confusion, agitation) et des hémorragies extériorisées du nez, des gencives, des selles, des crachats.
Toute personne revenant de moins de 21 jours de pays où circule le virus Ebola et présentant ces symptômes est suspectée infectée et doit composer le 15.
Pour les personnes en contact : se laver les mains avec de l'eau et du savon ou une solution hydroalcoolique au moins pendant 30 secondes, éviter les contacts directs et appeler le 15.

Catherine DEFAUX
Adjointe au Maire chargée de la Jeunesse, de la Santé publique
et de l'Environnement

Une offre de formation supérieure qui se rapproche de Saint-Mandrier :

Le 3 octobre dernier, nous avons pu assister à l'inauguration du nouveau pôle universitaire à Toulon, Porte d'Italie. Désormais le campus de Toulon regroupe les Facultés de Droit, de Sciences Économiques et de Gestion, d'Ingémédia – Sciences de l'Information et de la Communication et l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE). C'est l'occasion pour la presqu'île d'accroître son attractivité et de communiquer auprès des étudiants qui peuvent répondre à une certaine offre de logements et dynamiser la vie communale.

Brèves du Conseil Municipal : Lors de la séance du 29 septembre, nous n'avons pas souhaité approuver la délibération concernant le site de la Marinière car la modification du POS présentée correspond toujours au projet du Maire-candidat et qu'il valide la construction d'immeubles de 3 étages. Le seul point positif est la prise en compte officielle de la protection de la pinède située à l'arrière du site. Là encore, on nous promet des embauches locales, espérons que cela ne soit pas comme pour le Parc d'activité Marine… Nous nous sommes abstenus sur le vote de rallonges budgétaires présentées comme nécessaires pour les travaux de réhabilitation de la maison de maître du domaine de l'Ermitage. Nous estimons que la société retenue devrait se tenir aux montants approuvés lors du marché initial et à en assumer le risque.

Les élus «Pour Mieux Vivre Tous Ensemble à Saint-Mandrier» : Jacques ESPOSITO, Catherine MATTIA-QUILGARS, Bruno COIFFIER, Véronique BOONEFAES.

Quelques précisions :
Le projet de la marinière, tel que présenté lors de la modification du POS, s'intègre au paysage. Les bâtiments s'échelonnent de R0 à R+3 et préservent la vue des immeubles environnants. Enfin, nous notons qu'une fois de plus les élus de l'opposition refusent de voir la vérité car des emplois au PAM sont bien une réalité. Nous notons aussi qu'ils n'ont pas voté les avenants concernant la rénovation de l'Ermitage, préférant s'opposer strictement plutôt que de participer à ce beau projet qui devient une réalité.

Le Maire

Ne tombez pas dans le panneau ! Favoritisme ou passe-droits ? A savoir qu'une tolérance est acceptée pour les emplacements de médecins dit «urgentistes» ce qui est loin d'être le cas des spécialistes exerçant au n° 1 de la place de la résistance. Les véhicules qui se garent à cet endroit sont un danger pour les piétons qui se voient dans l'obligation d'emprunter la chaussée pour ne pas citer les mères avec leur poussette en évitant le trafic des véhicules très intense aux heures de pointe. Et la cerise sur le gâteau, c'est le panneau d'interdiction de stationner planté au n° 10 du quai Jules Guesdes sur lequel on peut lire «sauf aux riverains» ?! Ne sommes-nous pas sur le domaine de la voie publique ? A moins que les voies de Saint-mandrier ne soient impénétrables... **Jean POUMAROUX - Saint-Mandrier Bleu Marine**

LE CENTRE NAUTIQUE ET LES TAP

Le projet voile proposé aux écoliers dans le cadre des temps d'activités périscolaires comporte deux thématiques : la navigation et la découverte des océans.
Lors du 1er cycle, les enfants des classes CM1 et CM2 ont pu découvrir, d'une part, les joies de la glisse et le maniement des bateaux sur optimists et catamarans, et d'autre part, les richesses des océans, mais aussi les dangers qui les menacent.
En effet, la pollution, la surpêche, les changements climatiques, l'épuisement des ressources, nous ont fait nous éloigner de l'océan d'où l'on vient.
Au travers de quelques animations, ateliers artistiques, expositions et en nous appuyant sur deux associations, Tara Expéditions et Sea Shepperd qui œuvrent pour la conservation de la biodiversité marine, nous essayons de sensibiliser les enfants à ces problèmes environnementaux. Nous avons confiance en eux, la prise de conscience progresse. Ils se sentent concernés et nous les remercions de l'intérêt qu'ils ont montré tout au long de ce cycle.

UN JEUNE QUI PROMET

Il vient juste d'avoir 15 ans, pratique le tennis depuis seulement 3 ans au TCSM et le voila déjà dans le carré d'as des joueurs du Var en catégorie 15/16 ans. Florian Colvez a choisi de se consacrer au tennis mais ça n'a pas été facile car il aime le foot et y excelle aussi.
Cette année il a déjà gagné 4 tournois : Le Revest, Six Fours Carredon, Le Cap Sicié et TC Littoral et il se place toujours dans le dernier carré de tous les tournois qu'il a disputés cette année.
Bien entraîné et conseillé par Véronique Flouttard, il devrait poursuivre sa progression durant l'année à venir et devenir l'un des piliers de l'équipe 1 au prochain championnat.
En attendant, il "s'éclate" au sein du groupe de jeunes du club où règne une excellente ambiance et une saine émulation.
Toutes les conditions sont réunies pour lui et ses copains pour réaliser une bonne saison et de porter encore plus haut les couleurs du TC Saint-Mandrier.

Roland GOURET

LES ARMOIRIES DE SAINT-MANDRIER EN TERRE ADÉLIE

L'école élémentaire Louis Clément vit au rythme de la Terre Adélie : Xavier Giannini partant pour 15 mois sur la base Dumont-d'Urville en Terre Adélie a souhaité partagé son expérience avec Mme Mornet, directrice de l'école et son équipe. Ainsi, les enfants recevront des mails et suivront son blog tout au long de l'année.
Avant son départ, Xavier a fait 2 interventions dans l'école : une sur la Marine marchande, l'autre sur l'Antarctique.
Le projet d'école sera basé sur la mer et décliné dans les différentes matières : faune et flore en sciences, environnement et cartographie en géographie... Les enfants sont très enthousiastes.
La base en Antarctique abritera 23 hommes avec des manchots comme voisins, sur une terre dont la température peut avoisiner les - 40°.
Nous lui souhaitons bonne chance pour cette expérience unique.

Colette DEMIERRE
Conseillère Municipale déléguée aux Affaires scolaires.

4 ANS DÉJÀ...

L'école de danse «Presqu'Une Etoile» a fait sa quatrième rentrée le lundi 8 septembre 2014 avec son professeur, Mme Véronique Terzian, qui est loin d'être une inconnue pour les Mandréens puisqu'elle enseigne la danse classique et le jazz depuis 1999 à Saint Mandrier.
Parallèlement, elle suit des stages de formation à New York au "Broadway Dance Center", "Steps on Broadway", et "Alvin Ailey Company".
Depuis quatre ans, "l'oiseau a fait son nid" car l'école de danse Presqu'Une Étoile compte une cinquantaine d'élèves de 3 à 16 ans en Classique et Jazz sans compter la section Jazz Adultes et les élèves du cours de Zumba adultes (+ de 16 ans) avec le second professeur de l'école M. Vincent Hermitte, professeur instructeur en Hip Hop et en Zumba, spécialiste des Flash Mob, créateur de l'association « Flash M Crew » qui a été très apprécié lors du stage de Zumba qu'il a animé en Juillet dernier.

A partir du mardi 4 novembre 2014, un cours de danse africaine aura lieu à la Salle Bailli de Suffren de 19h15 à 20h15 par un professeur qui possède une grande expérience.

Lors de son Assemblée Générale qui s'est tenue le samedi 4 octobre dernier, le bureau a rappelé que l'association met un point d'honneur à ce que les costumes de gala des élèves soient gratuits pour les parents et elle remercie les « petites mains » bénévoles qui les confectionnent.
Parmi les projets de l'école pour la saison 2014/2015:

- Stages de Hip Hop pendant les vacances de février et Pâques,
- Dimanche 14 Décembre 2014 : Gala de Noël au Théâtre Marc Baron / 15h
- Janvier 2015 : Animation à la Maison de Retraite

Tél : 06.11.69.59.21.
mail : presqu'une-etoile@gmx.com

LE COLLÈGE À LA DÉCOUVERTE DE L'EGYPTE

Mardi 23 septembre, les deux classes de 6ème sont parties à Marseille découvrir la collection égyptienne du musée de la Vieille Charité. Les élèves y ont réalisé des amulettes et vu des sarcophages et des momies. Après avoir visité le Vieux Port, ils sont allés à Notre Dame de la Garde. La journée s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur, une vraie découverte pour tous.

Mme GSTALTER
Professeur d'histoire-géographie

L'association « vélo pour tous » suite à son assemblée générale a renouvelé son bureau.

Il est composé de Laetitia Busy, Jean-Charles Bourgeois, Michel Chambelland, Jean Roullet, Jeanine Cano, Marc Tottet, trésorier, Robert Volsy, secrétaire et Jean-Marie Cano, Président.
La tâche qui les attend est cruciale pour le projet de piste cyclable en bord de mer.
Après avoir obtenu de la préfecture du Var l'annulation de la consultation du PPI de juillet 2014 et la prise en compte de leurs observations, il va leur falloir faire reconnaître par les autorités le vrai motif du classement SEVESO du site du Lazaret.
Ce combat est étroitement lié à la faisabilité de la piste cyclable en bord de mer.
Jusqu'à présent, la seule objection à la réalisation de la piste, car chacun en reconnaît le bien-fondé, ce n'est pas le moindre des paradoxes, a été de lever les bras au ciel en s'écriant " passer par un site SEVESO, vous n'y pensez pas ! "
Et bien si ! car nous avons aujourd'hui la preuve que ce classement concerne uniquement le risque environnemental que font courir ces 120 000 tonnes de gazole.
Ce risque est, chez nous, d'autant plus grave que les réservoirs du Lazaret sont directement en bord de mer, exposés à l'air marin et vieux (1926).
Le gazole est un produit très dangereux pour les organismes aquatiques mais il est difficilement inflammable et encore moins explosif.
Combien de français ont un réservoir de fioul dans leur garage pour leur chauffage ?
Le seul risque, infinitésimal mais il existe pour le fioul, c'est que l'on vienne créer un point très chaud dans le ciel gazeux d'un réservoir avec alors une explosion du mélange gazeux. C'est le VCE ! (Vapour Cloud Explosion).
Ce risque ne prévient pas et, si sa probabilité était avérée, c'est sur la RD 18 qu'il ne faudrait plus passer et non en bord de mer où l'on est bien plus loin de ces réservoirs.

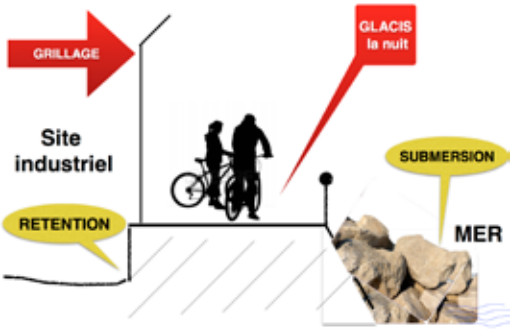

Une nouvelle justification de la piste cyclable !
En savoir plus :
Facebook : « pour une piste cyclable en bord de mer »
Web : http:// pistecyclable83430.free.fr

ESSOR ÉCONOMIQUE

Diversification de l'entreprise Arc en Ciel Passion :

Dans la parution du Mandréen de novembre 2012, Arc en Ciel Passion nous a présenté sa peinture sur porcelaine. Depuis le 1er janvier 2014, d'autres produits vous sont proposés pour les enfants (veilleuses, cadres de naissance, plaques de porte, cadres avec fond, plaques thermo...), le tout, décoré en pâte polymer.
Venez découvrir son monde plein de couleurs. Elle sera présente au marché de Noël du Pin Rolland les 29 et 30 novembre 2014.

Facebook : arcencielpassion
Email : arcencielpassion@gmail.com

LIEU D'ACCUEIL

... pour "participer à l'éveil et à la sociabilisation de l'enfant, apporter un appui aux parents par un échange avec d'autres parents ou avec des professionnelles"

LE JARDIN DES SOURIRES, ouvrira " ses barrières " le lundi 3 novembre 2014 de 8 h 45 à 11 h à l'école maternelle Louis Clément.
Deux professionnelles de la Petite Enfance vous accueilleront avec vos enfants âgés de moins de 6 ans, pour partager, échanger et répondre à vos questions. Cet accompagnement se fera dans la plus grande convivialité, respectant l'anonymat et la confidentialité ."

Laetitia RIO

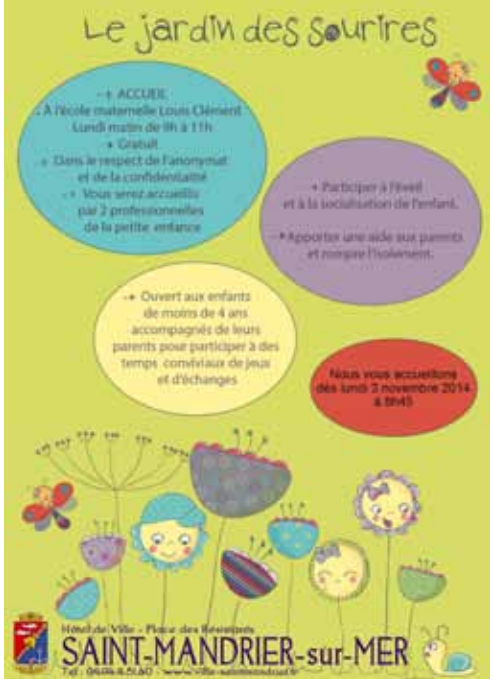

AVENTURE&VOUS

Une toute nouvelle association est née dans la commune. Aventure&Vous, créée par Angie Rabilloud (Brevet d'État accompagnateur en montagne, Brevet d'État activités physiques pour tous, initiateur spéléologie, apnée et fitness), est un club sportif et ludique qui propose de nombreuses activités telles que de la spéléologie, du canyoning, de la randonnée aventure, de la randonnée en montagne estivale, hivernale et glacière dans les environs de Toulon et dans la région PACA, ainsi que du fitness tous les mardis soir à la salle Marc Baron de 20 h 15 à 21 h 15. Le public à la possibilité de souscrire une adhésion à l'année ou pour des séances ponctuelles.
Un programme est établi chaque mois et consultable sur le site http://www.aventuretvous.com/ ou en s'inscrivant par téléphone au 06 85 07 22 39.

THÉÂTRE À SAINT-MANDRIER

Duel au Canif, de Guy de Maupassant
Par la troupe du Brigadier
Dimanche 30 novembre à 17 h
Théâtre Marc Baron

Paris, 1890.
Le comte Jean de Sallus, homme mondain et volage, tente de reconquérir sa vertueuse et audacieuse épouse Madeleine, au moment même où celle-ci s'est décidée à prendre un amant, le fougeux Jacques de Randol...

Avec Duel au canif (dont le titre définitif sera «La paix du ménage»), Guy de Maupassant signe une comédie brillante et avant-gardiste. Un portrait au vitriol de la bourgeoisie et des moeurs de l'époque qui nous éclaire sur l'universalité des rapports Homme-Femme.
Duel au canif est une occasion unique pour découvrir (ou redécouvrir) que le génial auteur des Contes et Nouvelles était également un formidable auteur de Théâtre.

Réservations Théâtre Sud Varois : 06 72 15 39 19